



# CROIX-ROUGE Française

## UN SÉGUR SANS EXCLU.E.S : cgt 300 € pour tou.te.s et maintenant !!!

Alors que des centaines de milliards sont distribués généreusement par le Gouvernement à tous les secteurs de l'économie aux frais des contribuables et des assurés sociaux, la Santé et l'Action sociale (public/privé) peinent à obtenir ce qui leur revient de droit au regard de leur utilité sociale et de leur engagement sans faille pendant la crise sanitaire.

→ A la Croix Rouge française, même punition ! Pas de financement, pas de revalorisation SÉGUR !

La Direction propose une stricte transposition du SEGUR décrété pour le public, soit 183 € nets pour les personnels non médicaux des établissements sanitaires et EHPAD ! Quid des professionnel.le.s des établissements médico-sociaux et sociaux, soit + de 80 % de nos activités à la CRf ? Demain, 2 salariés de la CRf, même métier et même ancienneté, pourraient toucher un salaire différent selon qu'ils travaillent dans le sanitaire ou dans un établissement de la filière handicap. **C'est INTOLÉRABLE !**

→ La revalorisation SÉGUR doit être versée à tou.te.s, tout de suite, de la même manière, avec financement des autorités de tarification.

Cette inégalité de traitement vient en plus se greffer à une situation déjà catastrophique pour les salarié.e.s de la CRf :

→ Des salaires au ras des pâquerettes ! → Une valeur du point CRf quasi gelée depuis plus de 10 ans ! → Non reconnaissance des qualifications ! → Difficulté à recruter !

| Position conventionnelle  | Rémunération début de carrière |              | Rémunération fin de carrière |              |
|---|--------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
|   | Brut                           | Net          | Brut                         | Net          |
| Agent technique, aide à domicile non diplômée                         | 1 532 €                        | 1 164 € env. | 1 805 €                      | 1 371 € env. |
| Aide à domicile diplômée, aide de vie, ASH                            | 1 545 €                        | 1 174 € env. | 1 850 €                      | 1 406 € env. |
| Aide-soignante, AMP, AVS  | 1 568 €                        | 1 191 € env. | 2 011 €                      | 1 528 € env. |
| Secrétaire médicale   | 1 653 €                        | 1 256 € env. | 2 141 €                      | 1 627 € env. |
| Moniteur éducateur  | 1 877 €                        | 1 426 € env. | 2 392 €                      | 1 817 € env. |
| Educateur spécialisé, infirmier, psychomotricien, kiné, orthophoniste | 2 069 €                        | 1 572 € env. | 2 764 €                      | 2 100 € env. |

Pour rappel le SMIC mensuel brut est de 1 539 €.

La CGT CRf appelle les salarié.e.s de la Croix-Rouge française à se mobiliser **LE 15 MARS 2021** pour les oublié.e.s du SÉGUR.

**Des conditions de travail insupportables :**

→ **Sous-effectif permanent !!**

La CRf a institutionnalisé le fonctionnement en mode dégradé de nos établissements !

Les Directeurs qui atteignent les objectifs fixés touchent une prime !

→ **Un management parfois brutal et maltraitant.**

Les nouveaux choix organisationnels ne sont pas réfléchis en fonction des besoins du terrain.

Nous refusons la politique du chiffre qui détruit le soin : nos métiers ne s'évaluent pas en chiffres, en actes ou en cases à remplir. Le savoir qui garantit la qualité des soins se construit : le découpage quantitatif de nos pratiques le détruit et n'a aucun intérêt thérapeutique !

**Toujours plus de lourdeurs administratives !  
Toujours moins de moyens (humains et matériels) !**

**En résumé : faire toujours plus avec moins !**

La Croix-Rouge française accueille, accompagne et soigne qui en a besoin sans distinction. Il faut donner à ses salarié.e.s les moyens de remplir leurs missions dans le respect d'une éthique professionnelle digne d'une société avancée et désireuse de progrès !

La crise économique que nous traversons risque de durer dans le temps et de ce fait va rendre encore plus indispensables les missions assurées par les salarié.e.s de la Croix-Rouge française et plus généralement du secteur sanitaire, social et médico-social.

Les moyens existent ! Imposons des choix basés sur les besoins des populations et refusons les chantages économiques !

→ **Pas de société évoluée sans système de soin de qualité, sans système éducatif de qualité, sans un accès diversifié à la culture !  
EXIGEONS UN GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

Exigeons une revalorisation significative de nos salaires, l'embauche de personnels, et des conditions de travail dignes et conformes à notre éthique professionnelle !

**STOP à la DESTRUCTION de nos métiers, nos services, nos savoirs !!**

**RDV le 15 mars 2021 à 12h00**

**DEVANT LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ,  
14 AVENUE DUQUESNE 75007 PARIS - MÉTRO SAINT-FRANÇOIS XAVIER**



Contacts : Céline BESNARD - celine874@gmail.com - 06 77 85 23 84 - cgt.crf@gmail.com

Carine SEDENIO - carinesedenio@hotmail.com - 06 62 89 67 77

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufsp@sante.cgt.fr - Tél : 01 55 82 87 71